



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Annie PODEUR
Tél. : 01 40 56 44 64
Fax : 01 40 56 60 66
Réf. : AP/ES/09/D

Paris,

- 8 FEV. 2010

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation de la campagne budgétaire 2010, j'ai souhaité soumettre à la concertation le projet d'intégration des érythropoïétines dans les tarifs de séjour ou les forfaits de dialyse en substitution de leur inscription sur la liste des molécules onéreuses et des dispositifs médicaux facturés en sus des groupes homogènes de séjour, dite « liste en sus ».

Je vous remercie d'avoir participé à cette réunion, le vendredi 29 janvier dernier, et d'y avoir apporté votre éclairage.

Les échanges suivis d'analyses complémentaires effectuées sur les bases de données d'activité, et en particulier sur les pratiques de facturation, ont fait apparaître des résultats insuffisamment consolidés pour donner suite dans un délai très court au projet d'intégration de l'érythropoïétine dans les tarifs.

Dès lors, cette orientation est reportée et donnera lieu à des travaux complémentaires au cours de l'année 2010 permettant de mieux asseoir les conditions d'une intégration dans les tarifs et de garantir une égalité d'accès à ce traitement au profit de tous les patients dialysés.

Dans cette attente, le financement des érythropoïétines reste inchangé, et leur inscription sur la liste en sus est maintenue.

J'ai tenu à vous faire part dans les meilleurs délais de cet arbitrage et à vous assurer qu'une nouvelle concertation sera organisée en cours d'année 2010 au vu des analyses approfondies qui auront été conduites au sein de mes services.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Régis Volle
Président de la FNAIR
198, Chemin du Haut Privas
69390 Charly

Bonne nuit

La Directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Annie PODEUR